



Donation de mon appartement à mes enfants.

Par lecourbe 39

Bonjour. Je ne sais pas si les domaines du forum que j'ai choisis sont les bons mais je pose tout de meme ma question. Je suis propriétaire d'un appartement dans une co propriété.

J'ai 75 ans, et 2 enfants. Je souhaiterais que mes enfants deviennent propriétaires de mon appartement, et j'en aurais l'usufruit. On appelle cela une indivision, c'est bien cela? Connaissez vous le montant des frais de notaire pour cet acte?

J'ai une petite retraite, donc pas de gros moyens financiers, et pourtant je veux faire les choses comme il faut avant mon deces.

Merci pour vos infos.